



Ministère de l'Aménagement du Territoire National,  
de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Département de l'Aménagement du  
Territoire National et de l'Urbanisme

Secrétariat Général

Ecole Nationale d'Architecture

## FICHE DE POSTE

### Directeur Adjoint Chargé de la Formation Continue et les Relation avec le Milieu Socio-économique

#### 1-Conditions Exigées :

Etre enseignant chercheur permanent à l'Ecole Nationale d'Architecture ou fonctionnaire classé, au moins, dans le grade d'administrateur 2ème grade, d'ingénieur d'Etat ou dans un grade assimilé, avec au moins 4 années de service effectif.

#### 2-Description du Poste :

Le Directeur Adjoint de la Formation Continue est chargé, sous l'autorité du Directeur de l'Ecole Nationale d'Architecture :

- ✓ Etablir un plan stratégique de formation continue et des plans d'actions annuels de la direction adjointe de Formation Continue et suivre son application ;
- ✓ Promouvoir les activités de formation continue ;
- ✓ Promouvoir les relations de l'école avec son environnement socioéconomique et professionnel et initier des programmes de partenariat et de coopération ;
- ✓ Initier des actions de promotion des échanges et de coopération avec d'autres établissements d'enseignement supérieur dans l'enseignement et la recherche ;
- ✓ Répondre au besoin en formation continue prospectés auprès des entreprises, administrations, collectivités et personnes physiques ainsi qu'auprès des acteurs professionnels.



Ecole Nationale d'Architecture





Ministère de l'Aménagement du Territoire National,  
de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Département de l'Aménagement du Territoire National et de l'Urbanisme  
Secrétariat Général  
Ecole Nationale d'Architecture

## FICHE DE POSTE

### Directeur Adjoint chargé des Affaires Pédagogiques

#### 1-Conditions Exigées :

-Etre enseignant chercheur permanent à l'Ecole Nationale d'Architecture, avec au moins quatre (04) années de service effectif ;

#### 2-Description du Poste :

Le Directeur pédagogique est chargé, sous l'autorité du Directeur de l'Ecole Nationale d'Architecture à :

- ✓ Coordonner et superviser le travail des entités qui lui relèvent et à veiller à leur qualité ;
- ✓ Etablir le plan d'action annuel de la direction adjointe chargée des affaires pédagogique et le suivi de son application ;
- ✓ Participer aux travaux des commissions à caractère pédagogique ;
- ✓ La mise en application des programmes pédagogiques, du suivi et du contrôle de leur exécution ;
- ✓ Assurer la gestion des activités pédagogiques au sein de l'établissement notamment, l'élaboration des emplois du temps, déroulement des enseignement et des stages ;
- ✓ Superviser les activités de la scolarité notamment les opérations d'inscription et de réinscription des étudiants ainsi que toutes les affaires estudiantines ;
- ✓ Veiller à la diffusion et au respect par les étudiants du règlement intérieur de l'établissement, notamment en ce qui concerne les aspects d'ordre pédagogique et moral;
- ✓ Planifier et suivre la programmation des enseignements ainsi que les masses horaires effectuées par les enseignants ;
- ✓ Veiller à l'organisation des examens, des rattrapages, des conseils de classe, des bilans, des jurys et des soutenances.



Ecole Nationale d'Architecture

B.P.6372 Rabat-Instituts, Avenue Allal El fassi, Rabat. Tél.:05 37 67 84 81 fax: 05 37 67 84 89  
www.archi.ac.ma

